

REVUE ELECTRONIQUE SEMESTRIELLE



NZASSA

Revue Scientifique
des Lettres, Langues et Arts,
Littératures et Civilisations,
Sciences Humaines et Sociales,
de Communication

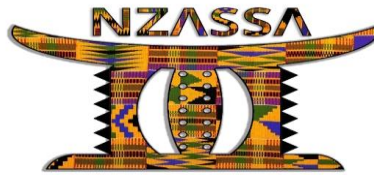
SPÉCIAL Numéro 11
Mai 2023

ISSN: 2706-5405

Editeur

UFR Communication Milieu et Société
Université Alassane Ouattara,
Bouaké (Côte d'Ivoire)
www.nzassa-revue.net

Revue électronique semestrielle



ISSN 2706-5405

Site Web: <https://www.nzassa-revue.net/index.php>



Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)



INDEXATION INTERNATIONALE

Pour toutes informations sur notre indexation internationale, allez sur les bases de données ci-dessous!



IDN: <https://zdb-katalog.de/title.xhtml?idn=1251430449&view=full>

ZDB-Nr. 3109345-0.



“(RE)CUEILLIR
LES SAVOIRS”

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/13520/N-zassa>

NZASSA

Revue électronique semestrielle
 Revue Scientifique des Lettres, Langues et Arts, Littératures et Civilisations, Sciences Humaines et
 Sociales, Communication
 UFR Communication, Milieu et Société
 Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

ADMINISTRATION / ADMINISTRATION / MANAGEMENT

Équipe Éditoriale / Redaktionsteam / Editorial Team

Directeur de publication: Prof. ADJA Kouassi
 Rédacteur en chef: Dr TOPPE Eckra Lath (MC)
 Mise en ligne: Dr TOPPE Eckra Lath (MC)

Comité Scientifique / Wissenschaftlicher Ausschuss / Scientific Board

Prof. POAME Marcellin Lazare, Université Alassane Ouattara
 Prof. OUATTARA Azoumana, Université Alassane Ouattara
 Prof. Marie Laurence Léa N'GORAN POAME, Université Alassane Ouattara
 Prof. GNEBA Kokora Michel, Université Félix Houphouët-Boigny

Comité de Lecture / Leseausschuss / Reading Board

Prof. BAH Henri, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
 Prof. BATIONO Jean-Claude, Université de Koudougou (Burkina Faso)
 Prof. COULIBALY Daouda, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
 Prof. DAHIGO Guézé H Abraham, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
 Prof. DAKHA Deme, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
 Prof. DJAKO Arsène, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
 Prof. DJOMO Esaïe, Université Dschang (Cameroun)
 Prof. GUIBLEHON Bony, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
 Prof. KOUAME Abo Justin, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
 Prof. KOUASSI Kouakou Aimé, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
 Prof. N'GUESSAN-BECHIE Paul, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
 Prof. OLOUKPONA-YINNON Adjaï Paulin, Université de Lomé (Togo)
 Prof. TRO Dého Roger, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
 Prof. YIGBE Dotse Gilbert, Université de Lomé (Togo)
 Dr ATABAVIKPO Vincent (MC), Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
 Dr OUMAROU Boukari (MC), Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
 Dr TANOÛ Békoin Raphael (MC), Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Comité de Rédaction / Redaktionskomitee / Editorial Board

Prof. ORTEGA MARTIN José Luis (Didactique, Université de Grenade, Espagne)
 Prof. SANGARÉ Abou (Philosophie, Université Péléforo Gon Coulibaly)
 Dr ALLABA Djama Ignace (MC), (Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny)
 Dr ASSUÉ Yao Jean-Aimé (MC), (Géographie, Université Alassane Ouattara)
 Dr BALLY Claude Koré (MC) (Sociologie, Université Alassane Ouattara)
 Dr KOFFI Koffi Alexis (MC), (Philosophie, Université Alassane Ouattara)
 Dr KOFFI Yssa Désiré (MC) (Anglais, Université Alassane Ouattara)
 Dr KOUADIO Konan Hubert (MC) (Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara)
 Dr KOUASSI Konan (MC), (Géographie, Université Alassane Ouattara)
 Dr KRA Kouakou Valentin (MC) (Sociologie, Université Alassane Ouattara)
 Dr M'BRAH Kouakou Désiré (MC), (Histoire, Université Alassane Ouattara)
 Dr MEITÉ Ben Soualiouo (MC) (Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny)
 Dr OULAI Jean-Claude (MC), (Communication, Université Alassane Ouattara)
 Dr SOUANGA Kouadio Denis (MC), (Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara)
 Dr TOPPÉ Eckra Lath (MC), (Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara)
 Dr YÉO Lacina (MC), (Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny)
 Dr AHOUKAN Baha Annicette Carolle (Lettres Modernes, Université Félix Houphouët-Boigny)
 Dr ATCHÉ Djedou (Anglais, Université Félix Houphouët-Boigny)
 Dr KAZON Diescieu Aubin Sylvère (Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny)
 Dr KONAN Koffi Syntor (Espagnol, Université Alassane Ouattara)
 Dr M'BRA Kouakou (Anglais, Université Alassane Ouattara)
 Dr SAKOUM Bonzallé Hervé (Espagnol, Université Alassane Ouattara)
 Dr SIDIBÉ Moussa (Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara)
 Dr YAO Kouamé Francis (Espagnol, Université Alassane Ouattara)

Contacts / Kontakte / Contacts

Site web: www.nzassa-revue.net

E-mail: redactions.nzassa@gmail.com
eckra.lath@gmail.com

Tél.: + 225 0140024999 (WhatsApp) / 0707660025

Indexations internationales:

Zeitschriften Datenbank (ZDB): <https://zdb-katalog.de/title.xhtml?idn=1251430449&view=full>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/13520/N-zassa>

Mai / März / May 2023

Tous droits réservés / Alle Rechte vorbehalten / All rights reserved

PRESENTATION DE LA REVUE NZASSA

«*L'ambition ne quitte jamais un cœur dont elle s'est une fois emparée*», a dit l'historien romain Tite-Live¹. Créé en 1995, le Département d'Etudes Germaniques de l'UFR Communication, Milieu et Société a aujourd'hui 24 années d'existence. Il a formé des centaines d'enseignants du secondaire et des docteurs dont certains font partie désormais de son équipe pédagogique. Il a donc grandi et aspire à une reconnaissance internationale.

En effet, revenu sur son site originel après un ballottage entre Abidjan et Bouaké de 2003 à 2011 pour cause de Guerre et d'insécurité dans la ville qui l'a vu naître, le Département d'Etudes Germaniques voudrait à présent réaliser un rêve qu'il a toujours caressé, à savoir, mettre à la disposition de ses enseignants un outil qui leur permet de s'ouvrir sur le monde et faire connaître les résultats de leurs travaux de recherches. Cet outil que voici porte un nom bien de chez nous, *NZASSA*, et signifie en langue akan de la Côte d'Ivoire, "mélange", faisant ainsi référence à des personnes, des sujets ou des points de vue venant de tous les horizons.

En effet, dans un monde confronté à la diversité des opinions, au mélange et au brassage des cultures, la revue *NZASSA* ne pouvait pas mieux exprimer cette philosophie. Elle n'est pas fermée et se veut donc ouverte et attend qu'il lui soit proposé des travaux de toutes les disciplines, pourvu qu'ils soient de qualité.

Les symboles de la revue *NZASSA* que sont le pagne nzassa et le tabouret royal témoignent de la volonté de mener le débat intellectuel en imposant le pouvoir et la différence. Par pouvoir, il faut comprendre la puissance du verbe - représentée par le siège royal qui est le symbole de l'autorité et des valeurs sociales, culturelles, politiques, morales, humaines, etc. en pays akan - et donc la promotion de la force de l'argumentation. Quant à la différence, elle est représentée par les motifs divers qui entrent dans la composition de cette matière.

Le pagne nzassa est à la fois le symbole des différences par la pluralité de ses motifs et celui du brassage par l'assemblage de ses divers motifs. Il symbolise donc à la fois différence, diversité et brassage, des notions à priori opposées, mais qui génèrent un multiculturalisme.

Ainsi, la revue *NZASSA* se propose de promouvoir le pouvoir des idées à travers des contributions d'horizons divers dans un monde de plus en plus globalisé, qui n'est point synonyme de pensée uniformisée, mais qui doit être celui du rendez-vous du donner et du recevoir par des échanges frappés du sceau de la pluridisciplinarité et de la multiculturalité.

¹ Historien romain (Padoue, 59 avant J.-C. – Rome, 17 après J.-C.).

Protocole de rédaction de la Revue NZASSA

Les contributions originales envoyées en version Word à la revue *Nzassa Scientific* doivent être composées des informations suivantes:

Informations sur le ou (les) contributeur(s) (sur la première page (en haut et centré):

NOM et prénom(s) de l'auteur ou des auteurs (le nom est en lettres capitales)

Grade académique (Assistant/Attaché de recherche, Maître-Assistant/Chargé de recherche, Maître de Conférences/ Maître de recherche, Professeur Titulaires/Directeur de recherche

Fonction (Enseignant-Chercheur, Chercheur, Doctorant, etc.)

Institution d'appartenance (Université, Grande Ecole, Institut, etc.)

Département

Laboratoire

E-mail

Résumés des contributions (sur la première page)

Il faut un résumé de 150 mots maximum, dans la langue de rédaction de l'article, suivi de 5 (cinq) mots-clés maximums. Ce résumé est à traduire dans une autre langue (soit français, soit en anglais). Pour les contributions issues des départements de langues étrangères, il faut trois (3) résumés.

NB: Chaque résumé doit être précédé du titre de l'article dans la langue de ce résumé.

Présentation des contributions

- Police Arial Narrow - Taille de police: 12 - Interligne: 1,5 - Marge: 3 cm à gauche, 3 cm à droite, 3 cm en haut et 3 cm en bas.
- Nombre de mots total de la contribution: entre 5000 et 7000 mots.
- Langues de publication: Allemand, Anglais, Espagnole, Français ou Portugais.
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. - 3., 3.1., 3.2., etc.).
- Tous les titres et sous-titres doivent être mis en gras
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de la page et centrée.
- Il n'y a aucun soulignement dans le texte proposé

Citations

1. Citation courte: à intégrer au texte et à mettre entre guillemets.
2. Citation longue (citation de plus de trois (3) lignes): à décaler du texte et à mettre en interligne simple, sans guillemets, taille de police 11, et isolée en paragraphe par un retrait de 1 cm de chaque côté.
3. Citation en vers: jusqu'à 3 vers: à intégrer au texte et à séparer par des barres obliques en mettant l'ensemble entre guillemets. Citation en vers de plus de trois (3) lignes: à présenter dans leur forme originale, en respectant les dispositions relatives à une citation de plus de trois lignes.

Remarque: La citation dans une langue autre que celle de l'article est accompagnée d'une traduction dans la langue de l'article. Cette traduction est mise en bas de page, suivie de la mention entre parenthèses: (*Notre traduction*).

NB: Les citations en anglais ne sont pas à traduire en bas de page, quel que soit la langue de rédaction de la contribution.

Les références bibliographiques dans le texte

La revue *Nzassa* n'admet pas de notes de bas de page pour les références bibliographiques. Cependant, les notes de bas de page sont consacrées aux citations traduites, à des informations complémentaires (notes explicatives, références d'informations orales, etc.) et aux sources électroniques sans auteur.

Les références de citation sont placées directement après le texte cité, entre parenthèses et terminées par un point, comme suit: (Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur. Nom de l'auteur, Année de publication, page(s) citée(s)).

Exemple: (K. J. Adja, 2009, p. 58).

La bibliographie finale

Pour un ouvrage

NOM (en majuscule) et Prénom (s) (en minuscule) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur.

Exemple:

ADJA Kouassi Jules, 2014, *Evangélisation et colonisation au Togo: conflits et compromissions*, Paris, L'Harmattan.

Pour une contribution dans un journal, une revue ou un ouvrage collectif

NOM (en majuscule) et Prénom (s) (en minuscule) de l'auteur, Année de publication, «Titre de la contribution» entre guillemets, in *Titre du journal, de la revue ou de l'ouvrage collectif* en italique, Numéro, Tome, ISSN ou ISBN, Lieu de publication, Zone Editeur.

Exemple:

TOPPE Eckra Lath, 2020, «Globalisierung als (indirekte) Ursache der Prekarisierung der Information. Analyse der Frage in einer (inter)medialen Perspektive», in *NZASSA: Revue Scientifique des lettres, Langues et Arts, Littératures et Civilisations, Sciences Humaines et Sociales, de Communication*, N°3 juin 2020, ISSN 2706-5405, Bouaké, UFR Communication, Milieu et Société, Université Alassane Ouattara, p. 1-14.

NB: Tous ces éléments doivent être exclusivement séparés par des virgules).

Sources Internet

Sources internet avec auteur(s)

Pour les sources internet ou électroniques, les mêmes dispositions relatives à une source bibliographique s'appliquent, à la différence qu'il faut y ajouter le site web, le jour, le mois, et l'année de consultation entre parenthèses, à la fin.

Exemple:

TOPPE Eckra Lath, 2013, «Le personnage de cinéma. Entre masque, transfert et vérité historique», *Cadrage, Première revue en ligne universitaire française de cinéma*, CNIL1014575 / ISSN 1776-2928, www.cadrage.net, (23.11.2015).

Sources internet sans auteur

Une source internet sans auteur se présente comme suit :

«Titre du document» entre guillemets, année de parution, site web, date de consultation entre parenthèses.

Exemple:

»Was ist Kultur? Einführung und Denkanstöße«, 2018,
file:///C:/Users/hp/Documents/DOSSIER%20ARTICLES/DOSSIER%208_Interkulturalität_Grenzen/Was_ist_Kultur, (23.01.2018).

Remarques:

Lorsqu'il y a 2 auteurs, leurs noms sont séparés par la conjonction de coordination „et“. Lorsqu'il y a plus de trois (3) auteurs, il ne faut mentionner que le nom du premier auteur apparaissant sur le document suivi de la mention *et al.*

NB: Seules les références des documents cités dans le texte apparaissent, par ordre alphabétique du nom de famille du premier auteur (s'il y en a plusieurs) dans la bibliographie, à la fin de la contribution.



NZASSA SPECIAL N°11

ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL DE PROVERBES D'ABIDJAN
ORGANISÉ PAR:

L'Association Internationale des Parémiologues à Abidjan (ASSIP)
L'Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
L'Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody (Côte d'Ivoire)
L'Université Peleforo. Gon Coulibaly, Korhogo (Côte d'Ivoire)

SUR LE THÈME

*Proverbes, situations de
communication et rapports sociaux en
contexte moderne*

09 et 10 décembre 2022

**COLLOQUE INTERNATIONAL DE PROVERBES D'ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE) DES 9
ET 10 DÉCEMBRE 2022**

Organisateurs

- L'Association Internationale des Parémiologues, Abidjan (ASSIP)
- L'Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)
- L'Université Félix Houphouët-Boigny, (Cocody, Côte d'Ivoire)
- L'Université Peleforo. Gon Coulibaly (Korhogo, Côte d'Ivoire)

Objectifs

En Afrique traditionnelle et moderne, comme ailleurs dans le monde, on continue d'énoncer les proverbes tant dans les villages que dans les villes, car le proverbe est un moyen privilégié de communication, d'éducation et d'instruction (en Afrique, surtout). Cependant, en dépit de leur importance langagière, socioculturelle et littéraire, les proverbes sont méconnus par la majorité de la jeunesse africaine citadine.

L'organisation du « Colloque International de proverbes d'Abidjan (Côte d'Ivoire) », dont le thème principal est « **Proverbes, situations de communication et rapports sociaux en contexte moderne** », vise :

- à pallier à la méconnaissance des proverbes en mettant en évidence leur importance ;
- à amener les Africains et les autres peuples du monde à découvrir que les proverbes recèlent de potentialités considérables, susceptibles de garantir leur existence propre dans le monde moderne, et d'assurer leur pérennité ;
- à démontrer que le proverbe constitue l'objet d'étude d'une science humaine dénommée « Parémiologie ».

A cet effet, cinq (5) axes de réflexion sont proposés. Ce sont :

- Axe 1 : Proverbe et situations de communication ;
- Axe 2 : Génétique et poétique du proverbe ;
- Axe 3 : Proverbe et éducation ;
- Axe 4: Proverbe et culture ;
- Axe 5 : Proverbe et sciences.

Comité de Coordination Générale

Pr Jérôme Yao KOUADIO (Coordonnateur Général), Université Alassane Ouattara (Bouaké)

Pr Ernest Irié TOUOUI BI (Coordonnateur Général Adjoint), Université Félix Houphouët-Boigny (Cocody, Abidjan)

Comité Scientifique

Président : Pr Paulin ZIGUI Koléa, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

Membres :

Pr Jérôme Yao KOUADIO, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

Pr Ernest Irié TOUOUI Bi, Université Félix Houphouët-Boigny (Cocody, Côte d'Ivoire)

Pr Amara COULIBALY, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

Pr Henri BAH, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

Pr Jacques Raymond Koffi KOUACOU, Université Alassane (Bouaké, Côte d'Ivoire))

Pr Vincent Adiabla KABLAN, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

Pr Emmanuel TOH Bi, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

Pr Samba DIAKITE, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

Pr Jérémie N'guessan KOUADIO, Université Félix Houphouët-Boigny (Cocody, Côte d'Ivoire)

Pr Justin Abo KOUAMÉ, Université Félix Houphouët-Boigny (Cocody, Côte d'Ivoire)

Pr Alain Laurent Abia BOA, Université Félix Houphouët-Boigny (Cocody, Côte d'Ivoire)

Pr Yagué VAHI, Université Félix Houphouët-Boigny (Cocody, Côte d'Ivoire)

Pr Alain SISSAO, Université Joseph KI-ZERBO (Ouagadougou, Burkina Faso)

Pr Amade FAYE, Université Cheick Anta DIOP (Dakar, Sénégal)

Pr Cheick SAKHO, Université Cheick Anta DIOP (Dakar, Sénégal)

Pr Mahougnon KAKPO, Université d'Abomey-Cavali (Bénin)

Dr (MC) Médard Délali AVEGNON, E.N.S d'Atakpamé (Togo)

Comité d'Organisation

Président : Pr Amara COULIBALY, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

Membres

Dr (MC) Christophe Lonan CAMARA, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

Dr Vincent Kamondon DIDE, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

Dr (MC) André-Marie BEUSEIZE, Université Félix Houphouët-Boigny (Cocody, Côte d'Ivoire)

Dr Michel Dago GNESSOTÉ, Université Félix Houphouët-Boigny (Cocody, Côte d'Ivoire)

Dr Richard Gnakon EKRA, Université Félix Houphouët-Boigny (Cocody, Côte d'Ivoire)

Dr N'da Mafiani KOUADIO, Université Félix Houphouët-Boigny (Cocody, Côte d'Ivoire)

Dr Carine KOUADIO, Université Félix Houphouët-Boigny (Cocody, Côte d'Ivoire)

Dr Besmez Dibié Ehouman SENY, INSAAC (Cocody)

Dr Séverin Kamenan KINIMO, Université Peleforo. Gon Coulibaly (Korhogo, Côte d'Ivoire)

Dr Dieudonné Stéphane E. ENIGNI, Université Félix Houphouët-Boigny (Cocody, Côte d'Ivoire)

Dr Rodrigue Zadi DIGBEU, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

M. Richmond Fandin DIDIER, Radio Côte d'Ivoire

M. Moussa COULIBALY

Introduction

Parole de sagesse et d'expérience, le proverbe est un genre littéraire oral connu chez tous les peuples et dans tous les continents. Réalité universelle comme le conte, l'épopée, la légende ou le roman, il existe, en effet, dans tous les continents : en Afrique, en Asie, en Amérique, en Europe et en Océanie, il est présent.

Résultant de la sagesse des nations, l'importance des proverbes, selon le continent, la civilisation ou la culture, est diversement interprétée ou appréciée. En Afrique, par exemple, un continent de civilisation orale, dont les cultures sont encore tributaires de l'oralité, les proverbes sont régulièrement énoncés dans les zones tant rurales qu'urbaines, pendant les causeries, les débats, les assises des tribunaux traditionnels, dans les discours. Leur énonciation est un moment privilégié pour communiquer ou enseigner des valeurs sociales et culturelles des peuples.

Cependant, s'il y a un genre littéraire dont la définition posait et continue de poser problèmes à ceux qui essayent de le définir, c'est bien le proverbe. En effet, l'on confond,

généralement, proverbe, adage, aphorisme, dicton, maxime, sentence et aphorisme, et cela se voit dans le choix du terme « parémie » par lequel des chercheurs désignent le proverbe : ce terme, générique, renvoie à la quasi-totalité des genres courts de la littérature orale. La conséquence de cette confusion est que la définition du proverbe associe, dans beaucoup de cas, celle de chacun des genres courts (adage, aphorisme, dicton, maxime, etc.).

Néanmoins, eu égard aux travaux de recherche, de plus en plus nombreux, consacrés à la littérature proverbiale, on commence, progressivement, à cerner les caractéristiques du proverbe en tant que prototype. Ainsi, de plus en plus, l'on découvre que le proverbe est une parole brève, lapidaire, ayant une base expérimentale et formulée à partir de l'observation de la nature, des êtres et des choses. Bien souvent imagé (signe qu'il repose sur du concret ou sur du réel), il porte une vérité générale, voire universelle, et est normatif (il véhicule une norme sociale de la communauté qui l'a codifié), Apté à être employé dans des contextes précis, il devient une métaphore pendant son énonciation, et cela fait de lui un moyen pédagogique, didactique et esthétique efficace.

Enfin, du fait que de nombreux proverbes sont codifiés à partir de l'observation des êtres et des choses, et sont fondés sur l'expérience, et donc sur des choses et faits réels ou vrais, ils peuvent avoir un lien avec le domaine des sciences.

C'est donc avec juste raison que les cinq (5) axes (à savoir « Proverbe et situations de communication » ; « Génétique et poétique du proverbe » ; « Proverbe et éducation » ; « Proverbe et culture » ; « Proverbe et sciences ») constituent la matière d'étude du colloque qui vise à faire connaître davantage le proverbe, à mettre en valeur ses nombreuses potentialités, et, surtout, à faire la promotion de la Parémiologie en tant que science générée par les proverbes.

KOUADIO Yao Jérôme
Professeur des Universités
Professeur Titulaire de Traditions et Littératures Orales
Spécialiste de Parémiologie
Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

ALLOCUTION D'OUVERTURE DU COLLOQUE DU COMITÉ D'ORGANISATION

M. le représentant de son Excellence M. Henri Konan BEDIE, ancien chef d'Etat, Président du PDCI-RDA,

M. le représentant de M. le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Parrain du colloque,

M. le Président de l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody,

Mesdames et Messieurs les autorités politiques, administratives et ecclésiastiques,

Messieurs les Enseignants–Chercheurs,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les participants,

Chers étudiants,

Mesdames et Messieurs, à vos rangs, grades et mérites.

En ce début de la cérémonie d'ouverture du Colloque International de proverbes d'Abidjan, je prends la parole, en tant que Président du Comité d'Organisation, pour vous souhaiter la bienvenue à cette cérémonie d'ouverture. Mesdames et Messieurs, j'ai l'honneur et le plaisir de vous dire que j'ai travaillé avec une équipe d'Enseignement-Chercheurs, de Chercheurs et de jeunes Chercheurs, amoureux du proverbe, talentueux et férus de culture, issus de trois universités de Côte d'Ivoire, à savoir l'Université Peleforo GON COULIBALY de Korhogo, l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké et l'Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY de Cocody qui nous reçoit. Dynamique et disponible, cette équipe a fait montre de qualités humaines exceptionnelles et de détermination à nul autre pareil pour escalader tous les obstacles, et tenir l'organisation du Colloque en moins de deux mois.

A cette valeureuse équipe, je dis : Gloire à vous, chers membres du Comité d'Organisation ! Soyez-en remerciés, à la dimension de votre investissement.

Devant l'intitulé du thème principal du Colloque - « **Proverbes, situations de communication et rapports sociaux en contexte moderne** » -, certains auraient voulu que nous disions : « Proverbes africains, situations de communication et rapports sociaux en contexte moderne », pour rester dans notre environnement culturel et sociologique. Nonobstant le bien-fondé de cette tendance, nous avons choisi et gardé la première formulation qui a le mérite d'inviter tous les chercheurs de tous les horizons à proposer une lecture transversale et complète des proverbes, qu'elle qu'en soit leur appartenance ou leur aire culturelle, car le proverbe est l'apanage de tous les peuples du monde. Il s'énonce en tout lieu et en tout temps, selon les variabilités des peuples.

Structuré autour de cinq axes, ce colloque s'est fixé deux objectifs majeurs dont le premier est d'être un creuset de la réconciliation et de la consolidation de la paix sociale, et le second, un vecteur

d'unité et de valeurs culturelles revalorisées. Dans le discours, le proverbe est comme le globule blanc dans le sang. Son énonciation, à point nommé, fait de son locuteur un sage. Il est donc nécessaire de s'abreuer à la sagesse des proverbes car, selon « *Le Livre des Proverbes* » (de Salomon), dans La Sainte Bible, cette sagesse rend disponible :

Pour connaître la sagesse et l'instruction,
 Pour comprendre les paroles de l'intelligence ;
 Pour recevoir des leçons de bon sens, de justice, d'équité et de droiture ;
 Pour donner aux simples du discernement,
 Au jeune homme de la connaissance et de la réflexion.
 Que le sage écoute, et il augmentera son savoir, et celui qui est intelligent acquerra de l'habileté,
 Pour saisir le sens d'un proverbe ou d'une énigme, des paroles des sages et de leurs sentences
 (L. Segond, 2012, chapitre 1, versets 1-6).

Au nom du Comité d'Organisation et en mon nom personnel, je voudrais, tout en vous exprimant mes remerciements, vous prier de bien vouloir recevoir les excuses ferventes pour les éventuels désagréments que vous constaterez. L'équipe d'organisation est ouverte à toutes suggestions et est à votre écoute pour que ces deux jours de colloque soient inoubliables, et qu'il soit inscrit, dans les annales des universités de Côte d'Ivoire, qu'il s'est tenu, les 9 et 10 décembre 2022, à l'Université Félix HOUPHOUËT- BOIGNY de Cocody, le Colloque International de proverbes d'Abidjan. Je vous remercie.

Dit et prononcé, à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody (Abidjan),
 le 09 décembre 2022, en Amphi B du District.

Professeur COULIBALY Amara

Prof. Titulaire de Littératures et Civilisations françaises

Président du Comité d'Organisation

Université Alassane Ouattara, Bouaké

COLLOQUE INTERNATIONAL DE PROVERBES D'ABIDJAN
LEÇON INAUGURALE

Mesdames, Messieurs,

C'est une tradition universitaire, s'inscrivant dans une perspective culturelle, et se collant à l'humanisme africain instaurant avant tout sérieux débat, une dynamique d'échange entre l'hôte qui reçoit et l'hôte qui est reçu, en vue de préparer et, en même temps, jauger le niveau de la communication. Après les premières étapes de la cérémonie solennelle d'ouverture, il se dit une leçon inaugurale qui, à son tour, marque le début de la rencontre scientifique. La leçon inaugurale a donc pour but de libérer les consciences convaincues des connaissances, donner ou recevoir les grands traits de ce qui doit être dit. La leçon inaugurale est, subséquemment, un signal, une autorisation à la plongée profonde des initiés sur la question donnée, question dont les différentes réponses seront données tout au long du débat.

Ici et maintenant, notre sujet de ralliement porte sur le proverbe qui est le nœud d'une réflexion agissant sur la problématique générale suivante : « **Proverbes, situations de communications et rapports sociaux en contexte moderne** ». Selon l'argumentaire, l'objectif avoué du colloque est d'amener les uns et les autres à découvrir que les proverbes recèlent des potentialités considérables susceptibles de garantir leur existence dans le monde moderne, d'assurer leur pérennité et de constituer le fondement d'une science humaine.

« Pour bâtir haut, il faut creuser profond », dit un proverbe mongole. C'est pourquoi, il est important de situer le cadre général de la préoccupation de l'heure, à partir de trois ruelles de d'irrigation de notre champ de réflexion :

- situer le proverbe dans la langue française et dans sa famille générique littéraire ;
- faire un divertissement synthétique et définitoire du proverbe ;
- trouver un sens actualisé du proverbe comme genre littéraire.

1. Le proverbe dans la langue française et dans la littérature

Dans la langue française, le proverbe, en tant que mot, a deux visages : un visage grammatical et un visage littéraire qui le qualifie en genre.

Sur le plan grammatical, le proverbe est un mot qui, dans le système saussurien, occupe le poste de signifiant auquel est associé un signifié. Le signifié rapporte le sens dénoté comme une

formule langagière, de portée générale contenant une morale, une expression de sagesse populaire ou une vérité d'expérience que l'on juge utile de rappeler aux auditeurs.

La grammaire française range ce mot dans la classe du substantif et, précisément, dans celle du nom. C'est un nom masculin dont le traitement ne s'épuise pas, quand bien même, la grammaire désigne sa matérialisation phrastique formulée qui l'installe, par extension, comme un genre littéraire.

La formule parémique, qu'elle que soit sa taille ou son contenu, doit être appréhendée expressément comme un tour lexicalisé. Par exemple, les proverbes « tel père, tel fils » et « qui vivra verra » sont à prendre, chacun, comme un tout, un bloc synthétique immuable et qui ne peut subir d'électrolyse ni de brisure, pour s'analyser composante par composante. Chaque formule est donc à considérer comme un syntagme nominal dont il exprime les propriétés. C'est également le cas dans l'usage proverbial suivant dans :

« Offrir l'amitié à qui veut l'amour, c'est donner du pain à celui qui meurt de soif ». Ici, le proverbe est pris comme un nom ou un syntagme nominal fonctionnant comme sujet du verbe copule « est ».

Sur le plan littéraire, le proverbe est un quartier d'un immense champ appelé « littérature orale ». Le concept de littérature orale désigne un ensemble très vaste et diversifié de textes standardisés par l'usage et le temps. Ces textes, qui ne sont pas proférés dans le langage de tous les jours, sont à placer dans la catégorie des paroles que nous appelons « les belles paroles ». C'est pouvoir tenir un discours bien articulé, cohérent et illustré, au besoin, d'images, dans lequel le choix des mots fera de la parole un langage soutenu, est sollicité de vive voix ou de façon implicite, et ces « belles paroles » appartiennent à la catégorie de la littérature orale, et concernent aussi les proverbes.

Sous cette rubrique de littérature orale, on considère, à la fois, des genres dits longs (le conte, la fable, l'épopée, le chantefable, le chant, par exemple) et des genres courts (les devinettes, les maximes, les dictons, les proverbes, par exemple). L'importance et la réalité de tous ces genres n'est plus à prouver sur le plan social. Universellement connus, ces genres communiquent entre eux ou s'interpénètrent si bien que leur caractérisation dans une perspective typologique pose parfois des problèmes de classification au chercheur. C'est l'exemple particulier du proverbe qui, comme mot, connaît des aventures remarquables dans d'autres textes tels que le conte, l'épopée, la fable etc. Ce qui paraît, désormais, essentiel, c'est de savoir que les temps changent, et que ce serait pure naïveté de croire que ce qui est oralement exprimé aujourd'hui, dans toute sa beauté,

peut encore avoir les mêmes effets qu'à l'époque où, hormis lui, il n'y avait aucun autre moyen de communication.

En effet, si la capacité didactique des proverbes est attestée, et si le souci des traditionalistes qui les affectionnent et les pratiquent est de développer leur usage à cause de l'enseignement qu'ils dispensent, il n'en est pas de même pour la disponibilité des diseurs ou pratiquants des « belles paroles » dont la désertification progresse. L'expression proverbiale se fait très rare dans la conversation des contemporains. Les derniers îlots que sont les anciens s'érodent de jour en jour. Il se pose, alors, à ce niveau, une question de développement durable. Certainement, le Colloque International des proverbes d'Abidjan nous situera sur cette réalité. Pour l'instant, permettons-nous un divertissement sur le concept de proverbe.

2. Divertissement sur le concept de proverbe

P. Diarra (2002) définit le proverbe comme une vérité d'expérience ou un conseil de sagesse pratique et populaire commun à tout groupe social. Le proverbe est une formule généralement imagée et figurée. Genre d'élite, son énonciation classe ses pratiquants (l'émetteur et l'auditeur) qu'il ramène au bon sens, à la logique et à la raison. De nombreuses traditions ont survécu, à travers les proverbes en lien avec la vie des hommes d'hier et d'aujourd'hui accueillant bon gré, mal gré, les différentes vérités qui tentent de s'imposer indépendamment des situations nouvelles de l'homme et du monde (p. 12).

Contrairement à une certaine conception qui pense l'usage des proverbes comme une science récente, la parémie, selon Platon (1950, p. 1135) n'est pas une préoccupation nouvelle. Une petite historique nous en donne une nette idée. En effet, dérivé du mot latin « *proverbum* », le proverbe apparaît, pour la première fois, au XII^{ème} siècle dans les textes français. Dans son *Dictionnaire Portatif des mots français*, L'Abbé Prévost le définit comme « une sentence courte et sensée » fondée sur l'expérience.

Le *Dictionnaire de l'Académie*, dans ses différentes éditions, mentionne une « espèce de sentence, de maxime, exprimée en peu de mots et devenue vulgaire ». Pour J. Pineaux (1973), le proverbe est « une formule nettement frappée, de forme généralement métaphorique, par laquelle la sagesse populaire exprime son expérience de la vie » (p. 6). Ce sur quoi les analystes se rejoignent, c'est la concision ou la brièveté de cette catégorie ou classe grammaticale. Ce qui les rallie, en outre, c'est la profondeur sémantique et la charge particulière portée par ce mot qui est un texte ou une œuvre complète dont les aventures feront florès lors des théorisations.

On dit souvent que c'est dans le proverbe que la sagesse populaire s'exprime avec le plus de bonheur. Il consiste, en général, en une vérité formulée sous une forme imagée ou sentencieuse. Comme l'affirme Mohamadou Kane (p. 40), « Cette vérité est enfermée dans une moule dont les éléments relèvent de la réalité la plus quotidienne » (p. 40). En effet, en Afrique, comme dans l'Antiquité occidentale, toutes les vérités éternelles, concises et figées sont gardées en mémoire. Plus l'idée de communiquer ou de citer en exemple est courte, concise, plus son utilisation est aisée. Cette dimension, si remarquable, a été souvent la caractéristique, la base de comparaison avec le conte qui semble être son proche voisin dont il utilise l'espace. C'est ce qui ressort de ces propos de Mohamadou Kane : « Si le conte n'exige pas de fine sagesse, le proverbe lui, est un art de composition élaborée. En milieu africain, c'est déjà être sage, ou en voie d'acquiescer la sagesse, que de savoir user des proverbes à propos » (p. 40). En d'autres termes, penser et parler en proverbes est un signe de sagesse. Mais que signifie « penser et parler en proverbes » ?

Selon P. Diarra (2002), cette expression peut être comprise dans le sens suivant : « c'est émettre des idées, susciter des réflexions, communiquer une raison, en un mot s'engager sur un chemin de sagesse, sur une voie philosophique. Le discours philosophique passe par des traités philosophiques; mais il passe aussi par des essais polémiques, les écrits des savants et des artistes tout comme les œuvres orales dans les sociétés où l'écrit ne s'est pas imposé » (p. 9). Aussi l'émetteur du proverbe est-il généralement un adulte qui recourt à une citation héritée de la tradition pour illustrer et lustre son discours. C'est d'ailleurs pour cela que, dans le milieu traditionnel, le proverbe utilisé à bon escient confère à celui qui le cite un prestige réservé à une certaine autorité. Les quelques rares fois qu'un plus jeune veut utiliser un proverbe ou une expression proverbiale, la bonne éducation exige de lui une autorisation préalable des aînés du cercle en des termes finement tissés du genre : « Je ferme les oreilles des vénérables anciens » ou « Que les anciens me pardonnent cette escapade ».

Avant de dire son proverbe, le jeune homme prend cette précaution pour ne pas indisposer les vieux par sa prétention. Car la prise de la parole, de « la belle parole » dont le nœud réside dans le proverbe est, en quelque sorte, une prise du pouvoir. L'usage judicieux des proverbes donne une influence sociale au locuteur comme le soutient J. Dérive (1987):

Le proverbe comme quartier de la littérature orale peut être perçu comme la parole transfigurée, la parole rendue belle par divers procédés des ressources du langage. C'est pourquoi, dans toute société et particulièrement dans les sociétés de tradition orale, n'importe qui, ne dit pas n'importe quoi à n'importe quel interlocuteur (p.19).

Phrase lexicale magique, le proverbe est une démonstration sans commentaire qui est de toutes les parties, sert en toute circonstance pour féliciter, rassurer, consoler, intimider, menacer, désavouer et, au pire des cas, injurier savamment, très souvent à l'insu de l'interlocuteur naïf. Il fait partie intégrante de la vie africaine. Cela est d'autant plus justifié que sa densité le fait immigrer de sa classe de nature lexicale à la dimension d'un genre littéraire total.

3. Le proverbe comme genre littéraire du fragment

Étymologiquement, le mot fragment vient du terme latin « *fragere* » qui signifie « briser ». Pour Le *Petit Robert*, le fragment est le morceau d'une chose qui a été cassée, brisée, ou séparée de son tout. C'est le bout, l'éclat, la miette, le morceau ou le tronçon. Le fragment désigne également la petite partie du livre d'un ouvrage. Le *Larousse* propose comme synonymes au mot des termes comme « morceau, débris, éclat, fraction, lambeau ou extraits ». Quant au *Dictionnaire des Littératures*, il avance trois sens : ce qui reste d'un ouvrage ancien, un extrait tiré de manière volontaire d'un discours, un genre spécifique.

De toutes ces définitions, il ressort une constante : le fragment est la partie détachée d'un tout qui forme un ensemble. Le fragment textuel, littéraire, va dans le même sens et est l'objet d'interprétations. Il s'agit d'un morceau de texte détaché de l'ensemble qui lui donne tout son sens global. Avec son caractère détaché, le fragment est un tout qui se suffit à lui-même malgré le trait d'inachevé qu'il présente. Son achèvement réside dans l'effort du lecteur ou du récepteur à en saisir la quintessence. Il se suffit à lui-même, et ne constitue pas la pièce d'un mécanisme qui ne saurait exister sans les autres pièces.

Le proverbe, en tant que pièce d'un tout, est une pensée autonome dont il faut s'efforcer de saisir le sens par d'autres opérations. C'est donc un fragment. Considéré comme une pièce détachée, le proverbe représente, alors, une partie de la totalité, totalité qui peut être un livre, un chapitre, une page. Un paragraphe, une phrase qui loge dans le discours.

Tout le sens du fragment (le proverbe) se cristallise dans la définition qu'en donnent Lacoue-Labarthe et Jean-Luc Nancy : « Pareil à une œuvre d'art, un fragment doit être totalement détaché du monde environnant et clos sur lui-même comme un hérisson ». Il apparaît, avec cette définition, que la fragmentation est un détachement, un isolement, qui vient recouvrir la totalité. Ainsi, le fragment (le proverbe) est une construction métaphorique qui garde l'entrée de la pensée la gouverne.

En définitive, le proverbe, un fragment du discours, bien qu'il soit une brisure, une coupure, un morceau, une forme brève et concentrée, est un texte à part entière comme le conte, l'épopée, le chant, la fable qui ont souvent besoin de son apport pour appui. En tant que le «David» des textes oraux, il est le genre qui correspond à la lettre et l'esprit des orateurs.

Il s'agit, en fait, d'un genre court, d'un fragment. En littérature et dans l'art oratoire, la fragmentation est la forme du discours qui procède par fragments dont le proverbe semble être l'idée ou l'expression la plus remarquable et ce, à deux niveaux : la concrète concision et la profondeur sémantique.

Conclusion

Le proverbe, une catégorie grammaticale par sa forme, par son influence fonctionnelle, devient un genre littéraire de haut vol, issu du processus de la fragmentation. Il est une expérience du discours à l'intérieur du discours lui-même. En tant que rejeton de la parole brisée, il est subordonné à la parole courte, à la parole ramassée, à la parole nouée, à la parole densifiée sur laquelle les spécialistes d'horizons divers vont réfléchir ces deux jours durant. Que leurs sillons soient féconds.

Bibliographie sommaire

DIARRA Pierre, 2002, *Proverbe et philosophie : essai sur la pensée des Bwa du Mali*, Clamecy, Karthala.

KANE Mohammadou, 1968, « Les Contes d'Amadou Koumba : du conte traditionnel au conte moderne d'expression française » *Revue Langues et Littératures*, Facultés des Lettres, Université de Dakar.

LACOUÉ-LABARTHE Ph. et NANCY Jean-Luc, 1979, *L'Absolu littéraire : théorie de la littérature du romantisme allemand*, Paris, Seuil.

PINEAUX Jacques, 1973, *Proverbes et Dictons français : Que sais-je ? n°706*, Paris, PUF.

PLATON, 1950, *La République VII, Œuvres Complètes*, Paris, Gallimard.

Professeur ZIGUI Koléa Paulin

Professeur Titulaire de Traditions et Littératures Orales

Commandeur de l'Ordre du Mérite d'éducation Nationale

Sommaire

Lettres Modernes**1. Le proverbe dans les romans de Jean-Marie Adiaffi et d'Ahmadou Kourouma: une lecture de l'éthique sociopolitique en Afrique**

MAHO Sézito David
Maître-Assistant
sezitodavid72@gmail.com 1-12

2. Proverbe wê: de l'énonciation à l'humanisme pour un savoir devenir

DIDÉ Kamondan Vincent
Maître Assistant
didekamondan@gmail.com 13-26

3. Genres oraux et éducation: l'exemple du proverbe en territoire *moaaga*

ZOUNGRANA Moumouni Maître de Conférences zmoumouni44@yahoo.fr	SORÉ Kadidjatou Doctorante kadisore480@gmail.com 27-37
---	---

4. Proverbes et culture: le cas des proverbes baoulé et sénoufo de Côte d'Ivoire

TOUMAN Kouadio Hyppolite
Doctorant
toumankh@gmail.com 38-53

5. Discours proverbial: de l'ancrage social à la quête stylistique

KOUADIO Mafiani N'Da
Maitre-Assistant
gnamiankadjo@gmail.com 54-67

6. Proverbes tagbana: moyens d'information, de formation et d'éducation au service du corps social

CAMARA Lonan
Maître de Conférences
lonanchristophe@gmail.com 68-77

7. Rapport proverbe et culture: le cas du proverbe baoulé

KOUAKOU Akissi Kan Micheline

Doctorante

kouakoumicheline6@gmail.com 78-91**8. Fonctionnement du proverbe dans l'acte discursif chez les Agni-Sanwi de Côte d'Ivoire**

FOFANA Daouda

Maître-Assistant

fofdaouda04@yahoo.fr 92-100**9. Dialogisme et production de signification: une approche sémio-linguistique des proverbes africains**

DIARRASSOUBA Abiba

Maître-Assistante

diarras_abiba@yahoo.fr 101-111**10. Le proverbe: un moyen d'éducation des peuples**

TAPÉ Privât

Docteur ès-Lettres

pereprivat05@gmail.com 112-121**11. Fonctions des parémies africaines et leur impact sur les discours sociopolitiques et culturels en Afrique contemporaine**

GNESSOTE Dago Michel

Maître-Assistant

gnedami@yahoo.fr

KOUAGO Abdoulaye

Maître-Assistant

akouago@gmail.com

GOY-GOY Dapsia

Assistant

goygoydapsia@gmail.com

122-132

12. Structure phrastique et mise en sens de proverbes dans le processus de communication

N'GORAN Kouassi Hubert

Assistant

prince2014ngoran@gmail.com

YEO Adama

Docteur

yeodetiepe@gmail.com 133-144

13. Proverbe et culture en milieu wolof

THIAM Modou Fatah

Maître-Assistant

modou-fatah.thiam@ugb.edu.sn 145-156**14. La dramatisation du proverbe en situation d'énonciation
en pays Agni Sanvi**

AMAN Assahoue Pierre

Doctorant

amanpierre70@gmail.com 157-166**15. La problématique de l'énonciation du proverbe
dans *Le crocodile du Botswana***

KOUAKOU Koffi Joël

Assistant

jolkouakou@yahoo.com 167-179**16. La poéticité du proverbe dans la performance du discours épique**

KOUASSI Yao Fernand

Assistant

fernandkouassi68@yahoo.fr 180-189**17. Le proverbe agni en situation de communication:
un générateur de pouvoir**

KINIMO Kaménan Sévérin

Assistant

severin.kinimo27@gmail.com 190-200**18. Construction de la proposition subordonnée relative dans
l'œuvre proverbiale *Ainsi parle sran blé main ou l'Afrique noire*
de Jérôme Yao Kouadio**

KPANGUI Kouassi

Maître de Conférences

kouassikpangui@gmail.com 201-214**19. L'usage du proverbe dans les chants Zouglou**

DIGBEU Zady Rodrigue

Docteur

dizaro83@gmail.com 215-225

20. Proverbe et culture tagbanan

TOURÉ Hinougou Épouse ESSÉ

Doctorante

hinougoutoure1@gmail.com 226-238**21. Les proverbes dans la société wolof: Modes d'expression, contextes, significations et fonctions**

YORO Souleymane

Maître de Conférences

souleyoro@yahoo.com

CISSÉ Mor Talla

Enseignant vacataire

cissemortalla@yahoo.fr 239-250**22. Le proverbe baoulé au service de l'éducation**

KONAN Kouakou Léon

Docteur

konankouakouleon@gmail.com 251-264**23. Les noms proverbiaux chez les Gouro: un médium de communication**

GOORÉ Lou Tra Mariata

Assistante

founandre@yahoo.fr 265-276**24. Le proverbe dans les productions musicales ivoiriennes: de la construction à l'adaptation**

KAMAGATÉ Lagazane

Docteur

yegodabi80@gmail.com

..... 277-288

25. Le proverbe, un moyen de communication en milieux traditionnel et moderne baoulé

BOUADI Mouloua Gisèle

Doctorante

giselebouadimouloua87@gmail.com 289-301**26. Les proverbes, un culte de poésie et un moyen d'éducation: le cas des proverbes dida et des proverbes odiénéka**

DEZA Zéhio Éliane

Doctorante

dezazehio@gmail.com

DIAKARIA Yaya Coulibaly

Doctorant

diakisscoulibaly912@gmail.com 302-312

**27. L'énoncé proverbial dans *La Tignasse* de Bernard Zadi Zaourou :
entre efficacité rhétorique et subjectivité stylistique**

TOURÉ Kignilman Laurent
Maître-Assistant
tourekignilman@yahoo.com 313-324

28. Les proverbes Koyaka: construction poétique et signification sociale

KOUADIO Kouassi Jean Bernard Docteur kkjeanbernard47@gmail.com	KANÉ Métou Assistant kanemetou79@gmail.com 325-335
---	---	---------------

**29. Le discours proverbial chez Laurent Gbagbo:
du contexte à la représentation**

ESSÉ Kotchi Katin Habib
Maitre-Assistant
katinhabib@gmail.com 336-349

30. Le proverbe baoulé, un véhicule de culture et un facteur de résilience

N'DRI Koffi René
Doctorant
ndrikoffirene@gmail.com 350-363

**31. Les implications éthiques dans le proverbe djimini: entre discours
de la raison et laraison du discours**

OUATTARA Badrissa Assistant bahouattara03@gmail.com	KONÉ Brahim Assistant brahimakone43@yahoo.fr 364-374
--	--	---------------

**32. Vérité proverbiale et création dramatique dans le théâtre
de Alfred de Musset: l'exemple de *On ne badine pas avec l'amour* (1834)
et *Il ne faut jurer de rien* (1836)**

GODO Simplicie Noguès
Docteur ès-Lettres
godosimplice@gmail.com 375-387

**33. Les proverbes grivois worosso: une dichotomie de la pensée
et de la parole**

FANNY Yacouba
Maitre-Assistant
yacoubafanny75@gmail.com 388-399

**34. Le proverbe ou le matériau au service de la communication
dans l'univers des contes de Birago Diop**

AHOUSSY Ahoissi Modeste

Doctorant

modeste.ahoussy25@gmail.com 400-413

**35. Pour une dramatisation du proverbe dans *La Soirée des proverbes*
de Georges Schéhadé**

YEO Hamed Ouloto

Assistant

hamedouloto@gmail.com 414-424

36. La sagesse des proverbes dans l'éducation traditionnelle africaine

KOUAKOU Brigitte Charleine Bosson épouse BARRAU

Maitre-Assistante

brigittecharleinkoua@gmail.com 425-436

Linguistique

**37. Le proverbe (*yel-būndi*), un moyen d'expression et de transmission
de la culture chez les Moose du Burkina Faso**

COMPAORE Abdoul Dramane Karim

Docteur

abdouldramanecompaore2@gmail.com 437-445

**38. Des non-dits dans les énoncés proverbiaux: une approche ethnolinguistique et
pragmatique pour la perception de quelques idéaux chez l'Allemand et le Baoulé (peuple
Akan de Côte d'Ivoire)**

KOFFI Kouakou Erich Léandre

Assistant

ek01leandre@gmail.com 446-457

39. Etude sociolinguistique du proverbe *beldi* (Sud-est du Maroc)

LKHALIDI Nadia

Doctorante

na.lkhalidi@edu.umi.ac.ma 458-467

40. Description sémantico-formelle de quelques figures de rhétorique dans les proverbes allemands: pour un plaidoyer de l'enseignement académique par les proverbes

ENIGNI Egni Stéphane Dieudonné

Docteur

ennigni.stephane@gmail.com 468-482

Didactique et Science de l'éducation

41. La parémiologie au service de l'éducation chez les Ewe

AVEGNON Komivi Delali

Maître de Conférences

medardavegnon@yahoo.fr

NORDJOE Kossi Kouma

Assistant

johnkkoum@yahoo.fr 483-495

42. Transfert des savoirs écologiques et du rapport entre l'homme et son environnement dans les proverbes massa du Cameroun

SAMSIA Paul

Maître de Conférences

samsiapaul@yahoo.fr 496-507

LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉNONCIATION DU PROVERBE DANS *LE CROCODILE DU BOTSWANGA*

KOUAKOU Koffi Joël

Assistant

Enseignant-Chercheur

Université de San Pedro (Côte d'Ivoire)

UFR Logistique, Tourisme, Hôtellerie et Restauration

jolkouakou@yahoo.com

Résumé

Cet article tente d'expliquer les raisons du mauvais emploi de l'unité proverbiale dans *Le crocodile de Botswana*, une œuvre cinématographique coréalisée par les français Fabrice Eboué et Lionel Steketée. Il s'agit, en effet, d'un film qui met en exergue la volonté d'un dirigeant à faire montre de ses compétences linguistiques et ses capacités à créer et/ou produire des énoncés proverbiaux. Aussi, l'étude fonde-t-elle sa démarche sur les principes de la sémantique des mots, assortie d'un test de compatibilité qui permet d'évaluer la logique existante entre les concepts qui forment l'architecture imageante de ces proverbes. Au bout du processus, nous sommes parvenu à une conclusion: les déboires de l'utilisateur sont le fait d'un souci de cohérence entre les notions sollicitées.

Mots clés: Proverbes, Argumentation, Logique, Compatibilité, Sémantique

Abstract

This article attempts to explain the reasons of wrong use of the proverbial unit in *Le Crocodile du Botswana*, a cinematographic work co-directed by the French Fabrice Eboué and Lionel Steketée. In fact, it is a film that highlights the desire of a leader to demonstrate his linguistic skills and his capacities to create and/or produce proverbial statements. Also, the study bases its approach on the principles of the semantics of words, accompanied by a compatibility test which allows it possible to evaluate the existing logic between the concepts which form the imaging architecture of these proverbs. At the end of the process, we came to a conclusion: the setbacks of the user are the result of a concern for consistency between the notions requested.

Key words: Proverbs, Argumentation, Logic, Compatibility, Semantics

Introduction

Le proverbe fait partie des genres de la littérature orale. Ses études ont été envisagées sous plusieurs angles (linguistique, littérature, etc.) et la parémiologie reste la science des proverbes (G. Mounin et al., 2002, p. 344). Pour le compte de cette étude, nous l'appréhendons sur le plan linguistique, avec pour objectif, l'étude du sens de ces unités. Le corpus de la recherche porte sur un film, notamment, *Le crocodile du Botswana*. Les raisons qui sous-tendent ce choix sont le fait d'un mauvais usage de trois productions proverbiales. Celles-ci devaient permettre la consolidation d'une thèse là où l'énonciateur peine, pour chacune d'elles, à favoriser l'adhésion de ses co-énonciateurs aux inférences desdites productions.

Dès lors, s'en sont suivies les préoccupations suivantes: comment les créations et/ou productions proverbiales sont-elles entreprises dans *Le crocodile du Botswana*? Quelles sont les causes manifestes des mauvais emplois de ces unités par leur usager? Comment leurs architectures imageantes sont-elles montées? Y aurait-il de la cohérence entre les faits sollicités? Quels liens logiques devrait-on établir entre ces faits et le contexte d'emploi des proverbes? A ces préoccupations, nous faisons le postulat d'un souci de concordance, d'une part, entre les images elles-mêmes, et d'autre part, entre les images et les situations d'argumentation.

Par ailleurs, cette investigation est organisée en trois sections. La première établit les principes qui fondent l'utilisation d'énoncés proverbiaux lors des procédés d'argumentation. La deuxième partie, elle, situe les cadres théorique et méthodologique qui orientent l'analyse. Quant à la quatrième et dernière section, elle est consacrée à une étude sémantique de trois proverbes employés dans l'œuvre filmographique susmentionnée, le but étant de remonter aux difficultés à la base des échecs de l'énonciateur.

1. Principes d'usage de l'énoncé proverbial

Les proverbes sont des unités phrastiques qui aident l'usager à consolider son argumentation. Traitant de la notion d'argumentation, S. Fournet (2005, p. 37) explique que «Contrairement à la démonstration, l'argumentation ne cherche pas à déduire les conséquences de certaines prémisses, mais à provoquer ou accentuer l'adhésion d'un auditoire aux thèses que l'on présente à son assentiment». Elle présupposerait, à en croire cette auteure, un contact des esprits entre l'orateur et son auditoire, chose qui n'existe pas dans le cadre de la démonstration. C'est pourquoi, citant J.-B. Grize (1982), elle ne manque de faire la précision qui suit: «une situation d'argumentation est une situation dans laquelle un sujet A se propose d'intervenir sur le jugement, l'opinion ou le comportement d'un sujet B à l'aide – ou par le moyen – d'un discours». L'argumentation intervient, donc, dans une situation de dialogue, où un locuteur porteur d'un argument interagit avec son interlocuteur. L'objectif qui y est visé est de permettre le passage de l'argument à sa conclusion, au cours du processus argumentatif. Cette conclusion induit une finalité: pousser l'interlocuteur à l'action.

En outre, et toujours selon les dires de S. Fournet (2005, p. 39), «Le propre de l'argumentation [serait d'unir] le général au particulier». Ainsi, partant de l'exemple «Si tu insistes, ça va mal finir, alors arrête», S. Fournet (Idem) explique que ce qui permettrait le passage de A à C, dans le domaine du particulier, c'est l'enchaînement, sur le mode de l'inférence, de règles de conduite générales implicites

telles que «Si on insiste trop, ça finit mal», «Si une chose finit mal, cela est négatif», «Si cela est négatif, on le désire pas», «Si on le désire pas, on doit agir en conséquence».

(1.a).	«[Si tu insistes trop, ça va mal finir].	[Alors arrête]»
	A	C

Poursuivant son raisonnement, S. Fournet (Idem) donne sa compréhension du proverbe en ces termes: «Les proverbes sont la représentation explicite de ces normes connues et communément acceptées qui génèrent l'action de tout un chacun. En effet, un énoncé proverbial est une phrase figée, anonyme qui exprime un enseignement ou un avis, qu'il soit d'ordre moral ou pratique». Elle précise, par la suite, que le rôle du proverbe noté X serait de contribuer à la justification d'une demande d'action particulière notée C. Le passage du général au particulier est généralement autorisé par la mise en place d'un mécanisme déductif appartenant à la logique naturelle.

(1.b).	«[Si tu insistes trop, ça va mal finir].	[Alors arrête],	[car tant va la cruche à l'eau qu'à la fin, elle se casse]»
	A	C	X

Pour clore cette section, retenons que l'argumentation vise une demande d'action souhaitée par le tenant d'un discours à son interlocuteur. Le proverbe y est utilisé afin de prouver, par des faits logiques, les raisons de cette demande d'action. Aussi, dans *Le crocodile du Botswana*, le mécanisme qui devrait concourir aux projets d'argumentation par les proverbes capote à chaque tentative. La tâche que se fixe cet article est de rechercher les raisons de ces échecs. Pour parvenir à cette fin, nous consacrons la section ci-après à l'analyse du cadre méthodologique qui oriente cette réflexion.

2. Cadre méthodologique

Cette deuxième section aborde les questions de théorie et de méthode qui sous-tendent la réflexion. Elle expose le cadre théorique de l'étude, présente et justifie les données avant de poser les problèmes susceptibles de lui donner de l'orientation.

2.1. Présentation et justification des données

La présente étude s'intéresse aux proverbes, sinon, pseudo-proverbes produits par le Capitaine Bobo dans *Le crocodile du Botswana*. Produit en France depuis le 19 avril 2019, *Le crocodile du Botswana* est une œuvre cinématographique coréalisée par les Français Fabrice Eboué et Lionel Steketée. La filmographie du premier – Fabrice Eboué – lui confère plusieurs casquettes dont celles d'humoriste, de metteur en scène, de scénariste, d'acteur et de réalisateur. Quant au second – Lionel Steketée -, il est plus porté vers la réalisation. Dans le domaine du cinéma, il a exercé comme scénariste, assistant scénariste, coréalisateur et réalisateur.

Aussi, ce film fait-il la satire, de façon assez humoristique, de la toute-puissance de certains pouvoirs dictatoriaux du continent africain. À travers le personnage du Capitaine Bobo Babimba, cette œuvre de Fabrice Eboué et Lionel Steketée dépeint les abus de pouvoir de certains régimes, pourtant, porteurs d'espoir.

Très passionné de football, le Capitaine Bobo reçoit sur le sol botswangais, le talentueux footballeur français Leslie Konda. Ce dernier se fait accompagner de Didier, un piètre agent de joueurs. Venu pour rependre la cendre de sa défunte mère sur sa terre natale, Leslie Konda sera une des nombreuses victimes du tout nouveau Président botswangais. Toutefois, le jeune attaquant reçoit les honneurs. D'ailleurs, les cérémonies organisées dans ce sens serviront au Capitaine Bobo dans sa volonté d'étendre son hémogénie à tous les niveaux. L'un des moyens choisis a consisté en l'étalage de ses compétences linguistiques et de son éloquence à travers des emplois d'énoncés proverbiaux. Dans les usages, les proverbes sont sensés conforter le locuteur dans son argumentation. Malheureusement – et c'est ce fait qui justifie le choix du corpus -, les tentatives du Capitaine Bobo ont toutes capoté. Trois d'entre elles nous intéressent dans cette analyse. Afin de les examiner, nous prendrons le soin d'exposer les contextes qui ont suscité leurs emplois.

Proverbe 1: «La chenille ne porte pas de lunettes quand elle boit l'eau».

Le contexte de production du proverbe 1 est relatif à une cérémonie au cours duquel Le capitaine Bobo donne une allocution. Leslie Conda est un joueur évoluant au Réal de Madrid. Botswangais d'origine, le jeune expatrié qui s'est toujours souvenu de sa terre natale y revient pour marquer son attachement aux siens. Le dirigeant botswangais salue ce geste de belle facture. Une fête est organisée en son honneur et va servir de cadre pour véhiculer cet enseignement. Dans la foulée, Le capitaine Bobo énonce le proverbe 1 pour corroborer ses propos:

Le capitaine Bobo et sa femme Jacqueline vous remercient de votre présence [...]. Vous connaissez, tous, ma grande passion pour le football. J'ai moi-même, jadis, été un très grand joueur mais j'ai choisi le sacrifice à la nation. [Applaudissements]. Applaudissez celui que vous connaissez tous. L'enfant est de retour au pays car comme on dit chez nous, **la chenille ne porte pas de lunettes quand elle boit l'eau**. [Silence]. C'est-à-dire que quand la chenille boit l'eau..., il faut que... Comme... Comme les... Comme c'est les petits êtres, il ff...Aaah... Bon, Leslie Konda.

Proverbe 2: «L'oiseau sur le baobab ne doit pas oublier qu'il a porté des lunettes».

La scène se déroule à Kaïdjo, le village natal de Leslie Konda. Le capitaine Bobo, en chef, situe les raisons de la visite. Le joueur du Réal de Madrid a perdu sa mère, fille de Kaïdjo. Il vient pour rependre sa cendre comme le souhaite la tradition. C'est l'occasion pour le dirigeant botswangais de retracer son parcours et d'exprimer sa fierté pour l'éducation coutumière qu'il a reçue. C'est alors qu'il cite le proverbe 2:

[...] S'il vous plaît. Mes amis ! Mes amis ! J'aime ce village. Moi-même le Capitaine Bobo, j'ai grandi dans une case. Aujourd'hui, j'ai tout. Je pourrais me pavaner comme un prince mais comme on dit chez nous, **l'oiseau sur le baobab ne doit pas oublier qu'il a porté des lunettes**. [Silence]. C'est-à-dire que l'oiseau doit...il...il...Bon, qui a connu celle qu'on appelle Georgette Gumbo ?

Proverbe 3: «Le crocodile n'attend pas que le gorille accouche».

Didier, l'agent de Leslie Konda découvre les malversations du Capitaine Bobo. Les relations entre les deux hommes sont tendues. Le capitaine Bobo qui souhaite réduire son hôte au silence lui fait des menaces assez sérieuses à travers le proverbe 3:

Demain à midi, j'annoncerai à la télévision que Leslie Konda est le nouvel attaquant de notre équipe nationale. À partir de maintenant, je ne veux plus que tu lui parles sur cette question. De toutes manières, est-ce qu'il t'écoute même encore? [...] Méfiez-vous monsieur Didier ! **Le crocodile n'attend pas que le gorille accouche.** [Silence]. Bon, qui est le Ministre de l'Éducation Nationale dans ce pays? [...] Bon, vous le mettez en prison, et dès demain, je veux que soit créé le Ministère du proverbe botswangais.

À la suite de l'emploi du proverbe 3, le Capitaine Bobo émet un projet dénotant de l'intérêt qu'il porte aux constructions proverbiales. En effet, il envisage de créer un département ministériel dédié aux proverbes botswangais vu les difficultés qu'il rencontre à en produire. Ces différents emplois se soldent par un échec. À la fin des trois essais, l'on fait les constats suivants:

- un silence, longtemps entretenu entre le locuteur et ses allocutaires;
- la totale stupéfaction de l'auditoire qui jette un regard avide de réponses au locuteur;
- exaspération matérialisé par du balbutiement du locuteur;
- abandon systématique du projet.

Les observations susmentionnées font suite à une mauvaise application d'un des principes de la production proverbiale. Les raisons du choix de ces données sont motivées par la volonté d'examiner les causes de ces échecs.

2.2. Cadre théorique

Les créations proverbiales font recourir à une architecture imageante et permettent de mobiliser des êtres et/ou actions. Un enchaînement harmonieux de ces derniers favorise l'adhésion de tous au contenu de la parémie. Malheureusement, nous constatons que les proverbes énoncés dans *Le crocodile du Botswana* souffrent de ce manque d'adhésion. Aussi, pensons-nous qu'un examen sémique des concepts pourrait aider à comprendre le problème. Pour cela, nous nous inscrivons dans une perspective de sémantique lexicale. Cette discipline (la sémantique linguistique) peut être définie comme étant l'étude linguistique du sens des mots. Elle s'oppose à la sémantique logique, qui elle, s'emploie au passage d'une sémantique du mot (lexicale) à une sémantique de la phrase (logique). Aussi, la sémantique lexicale repose-t-elle sur différentes méthodes auxquelles nous empruntons celles qui consistent à, 1/l'observation du comportement des mots dans les textes ou contextes; 2/la décomposition lexicale (cf. la méthode de la définition classique, selon le genre et l'espèce). Dès lors, ces méthodes vont s'employer à faire comprendre les relations sémantiques existantes entre les images et les actions convoquées au sein des productions proverbiales afin d'appréhender les raisons des dysfonctionnements.

3. Du sens des unités proverbiales

Sur la question du rôle de l'unité proverbiale dans les procédés argumentatifs, S. Fournet (2005) compare cette opération au syllogisme. Elle le conçoit comme permettant le passage du général au particulier et assimile ce processus à un mécanisme déductif appartenant à la logique. Aussi, définit-elle le syllogisme en ces termes: «[Le syllogisme] constitue la base de l'argumentation déductive. [...] il s'agit d'un argument qui comprend trois propositions (deux prémisses: la majeure et la mineure, et une conclusion)». L'énoncé proverbial serait, à en croire cette définition, la prémisse majeure et apporterait des éléments justificatifs à l'opération argumentative. À partir de ces réalités, la démarche que nous utilisons dans cette étude consistera en diverses activités:

- faire ressortir les prémisses et la conclusion de chacune des argumentations;
- étudier le comportement et le sens des faits convoqués;
- situer les problèmes à la base des échecs.

Proverbe 1: «La chenille ne porte pas de lunettes quand elle boit l'eau»

Le fait qui suscite la production du proverbe 1 est le retour, sur sa terre natale, du jeune footballeur Leslie Konda. Pour le Capitaine Bobo, une telle action mérite des honneurs étant donné l'importance du geste. L'action souhaitée par le locuteur, avec l'unité proverbiale 1 est le «retour de tout émigré sur ses bases, sa terre natale». Cette opération argumentative peut-être sectionnée en ses trois instances que sont: A, la prémisse mineure, C, la conclusion et X, la prémisse majeure (le proverbe).

(2).	[Quand on s'expatrie],	[il faut revenir chez soi].	[car la chenille ne porte pas de lunettes quand elle boit l'eau]
	A	C	X

Le proverbe (X) servirait de justificatif au processus d'argumentation. Le problème est qu'il ne permet pas d'induire la leçon de morale qu'il aurait pour rôle de transmettre. Il repose sur deux actions, à savoir le «port de lunettes» et la «consommation d'eau». En plus, il met en relief la capacité de la chenille à accomplir ces actions : celles de porter des lunettes et de boire de l'eau. Cette bête que nous pourrions définir selon les sèmes [Invertébré + État larvaire] représente l'une des quatre étapes, sinon la deuxième, du développement successif du lépidoptère (œuf, chenille, chrysalide, papillon). A la chenille – si on s'en tient au proverbe -, l'on donne des aptitudes à se mettre des lunettes et à consommer de l'eau. Toutefois, les lunettes restent une invention purement humaine et sont utilisées à diverses fins: médicales, esthétiques, etc. En outre, elles ont une forme - tellement énorme par rapport à la chenille - que personne ne l'imaginerait sur le visage d'une bestiole.

En réponse, quelqu'un dirait qu'il est possible qu'on en confectionne à la taille de la chenille, mais encore, faut-il qu'elle ait des oreilles et un nez qui lui servent de support. Même si cet insecte en avait, ce ne serait pas avec les mêmes caractéristiques que ceux de l'être humain (oreilles avec de grands pavillons et nez poussé vers l'avant). Sur la base de ces réalités, ce n'est que pure chimère ou pure fiction de faire porter des lunettes à la chenille. En effet, l'on n'a jamais vu d'insecte utiliser cet accessoire, et encore moins, des insectes comme cette larve des papillons. Si donc, nous faisons du

port de lunette, une action typiquement humaine et que nous lui attribuons un trait [+Humain], il va s'en dire que la chenille à qui nous octroierons le sème [-Humain] ne pourrait, aucunement, porter de lunettes. Quant à l'action de boire de l'eau, la revue en ligne *Futura*¹ explique que les chenilles sont des phyllophages. Elles se nourrissent de feuilles. Penser qu'il leur arrive de prendre l'initiative d'aller jusqu'à un point d'eau pour se désaltérer relève simplement de l'utopie.

Les différentes associations que fait le producteur du proverbe 1 sont, logiquement, impossibles. La chenille qui est un invertébré ne peut se mettre des lunettes car ce sont les humains qui utilisent délibérément cet accessoire. Pareillement, le commun des mortels s'accordera à dire que la chenille ne consomme pas d'eau car on les a toujours vues en train d'ingurgiter des plantes. Certainement qu'elles y puisent la quantité d'eau nécessaire pour leur survie.

L'usage du proverbe servant à conforter une demande d'action, la trame des événements qu'il implique devrait transmettre un enseignement. Ces événements doivent être du déjà vu, du déjà vécu, du possible. L'emploi du proverbe 1 est entaché de cette difficulté. Logiquement, il est inenvisageable d'établir un lien logique entre la chenille, l'action de boire de l'eau ou de mettre des lunettes. En revanche, certaines maximes comme celles en (3) et (4) auraient un contenu qui cadre avec la conclusion visée.

(3). wáká bú tó ñzwé nú ò kàcí má jwé
Arbre Casser Tomber Eau Dedans 3SG changer Nég poisson
«Le bâtonnet qui tombe dans l'eau ne devient jamais du poisson»

(4) àbó kó sá, ò dùmwá kálé í swà
guêpe aller piquer 3SG commencer prévenir 3SG Poss Maison
«Quand la guêpe va piquer, il prévient d'abord son nid»

Nous empruntons ces parémies au baoulé, une langue kwa parlée au centre de la Côte d'Ivoire. Nous le faisons pour les simples raisons que nous y travaillons depuis des années et nous sommes locuteurs de cette langue. Contrairement au proverbe 1 émis par Capitaine Bobo, ceux-ci affichent de la cohérence dans les faits. Pour l'énoncé (3), il est clair qu'un morceau de bois est déjà tombé dans un étang d'eau et qu'il n'est jamais devenu du poisson. Les événements qui ont lieu, ici, enseignent l'attachement à ses origines car on aura beau durer sur une terre d'accueil, on ne peut se targuer d'être devenu plus natif que les natifs de cette terre. Similairement, un morceau de bois peut se permettre, si bon le lui semble, une vie éternelle dans la rivière. Jamais, il ne subira cette métamorphose qui fera de lui un poisson.

Pour ce qui concerne l'illustration 4, disons qu'elle fait du retour chez soi, une occasion de prendre de la force, de se ressourcer avant toute aventure. C'est pour cette raison que, quand la guêpe va piquer, elle part consulter son nid auparavant. Comme on peut le constater, les images utilisées dans les exemples (3) et (4) sont compatibles et permettent de transmettre un enseignement. Après

¹ Consulté en ligne sur <https://www.futura-sciences.com/planete/dossiers/zoologie-metamorphoses-papillon-1132/page/8/> le 07 Novembre 2022.

l'analyse du proverbe 1, il faut retenir qu'il n'est pas pertinent à cause du manque de logique entre les faits convoqués. Qu'en est-il, cependant, du proverbe 2 ?

Proverbe 2: «L'oiseau sur le baobab ne doit pas oublier qu'il a porté des lunettes»

En énonçant le proverbe 2 ci-dessus, le Capitaine Bobo montre sa fierté d'être cet homme important. Toutefois, il n'oublie pas qui il est, ou du moins, qui il a été. L'enseignement qui découle de cet usage est l'attachement aux siens et à son histoire. De plus, en stipulant qu'il pouvait se « pavaner comme un prince » mais qu'il se réservait de le faire, le Capitaine Bobo souhaite faire comprendre la nécessité d'être humble à qui l'écoute. De telles attitudes ou valeurs seraient, à en croire le fond de sa pensée, gage de lucidité pour toute sorte d'initiative. En outre, la démarche qui est empruntée, ici, repose sur une argumentation censée déboucher sur une finalité: la demande d'action en C. Elle met en relief, une prémisse majeure qu'est le proverbe en X à partir d'un constat général en A.

(5).	«[Chaque être a un passé.]	[Il faut toujours se rappeler son passé]	[car l'oiseau sur le baobab ne doit pas oublier qu'il a porté des lunettes]»
	A	C	X

Le raisonnement est amorcé au niveau A, passe par le niveau C et connaît sa chute en X. Le niveau X est celui du recours à l'unité proverbiale qui est sollicitée pour corroborer une position et a pour vocation de fournir l'expérience adéquate (faits ou événements) pour justifier la demande d'action en C. La véracité de des faits et événements est telle que leurs agencements ne devraient faire l'objet d'éventuelles contestations ou de contradictions. Malencontreusement, l'usage du proverbe 2 ne satisfait pas ce dernier principe. Quant à son contenu, les péripéties ne permettent pas l'adhésion des interlocuteurs. Que se passe-t-il réellement avec cet énoncé? En effet, le proverbe 2 met en jeu deux actions menées par l'oiseau: sa position sur le baobab et le port des lunettes. Décidément, le Capitaine Bobo semble avoir une affection particulière pour cet accessoire.

Comme nous l'avons expliqué avec le proverbe 1, le port des lunettes est réservé aux humains. D'ailleurs, elles sont une invention qui tient compte de l'anatomie de cette espèce. Ce sont, entre autres, les oreilles et le nez. Les oreilles sont dotées d'un assez grand pavillon qui dessine un angle avec le crâne. Cet angle – il y en a deux de part et d'autre - permet le maintien des deux manches. Cela étant, il y a la forme et la position du nez qui permettent de poser les deux lentilles sur le visage. L'oiseau a, certes, ces organes mais pas avec les mêmes caractéristiques. En plus, il a des oreilles à peine visibles. Son nez n'est nullement porté vers l'avant. Dès lors, comment fera-t-il pour porter un tel objet? Accomplir cette tâche s'avère, dès lors, impossible pour des volailles. Par contre – et parce que l'oiseau est un animal volant - il peut aisément se poser sur un baobab. L'être humain le ferait avec beaucoup de difficultés, du moins, s'il en est capable.

Pour ce qui est de l'oubli, il est à considérer comme un pan du fonctionnement du psychisme. Il s'oppose à la mémoire et fait référence à la difficulté qu'une personne a à se souvenir de choses passées. Les oiseaux sont capables d'oublier. Le souci, c'est qu'on oublie ce qu'on a vécu. L'oiseau ne portant pas de lunettes, pour être rationnel, il ne peut prétendre avoir oublié d'en avoir déjà portées. Vu cette incapacité pour l'oiseau de porter des lunettes, associer cette espèce à une telle activité est

impensable. L'usage du proverbe 2 est inopérant pour cette raison. Il existe une incompatibilité réelle entre les actes posés et le sujet à qui on veut les attribuer: l'oiseau ne met pas de lunettes. Naturellement, il ne peut, ni se rappeler, ni avoir oublié qu'il en a déjà utilisées. Pour toutes ces raisons, le proverbe 2 – à l'instar du proverbe 1 - dysfonctionne parce que les images qui y sont sollicitées manquent de cohérence, sa production ne permet l'adhésion de l'auditoire.

Par ailleurs, la symbolique du baobab référerait à la capacité que cet arbre a à se maintenir debout malgré la robustesse de sa taille et de sa forme. S'il y parvient, c'est grâce à la solidité et la fermeté de ses racines. Elles sont bien enfouies dans le sol. Aussi, cette solidité des racines incarne, pour beaucoup de cultures africaines, la puissance et la force. Pour preuve, lorsqu'on souhaite faire l'éloge d'une personne qu'on croit puissante, on dit d'elle qu'elle est un baobab. Le baobab symboliserait la puissance et sa racine, son principal atout. Cette dernière correspondrait à l'histoire, mieux, à la tradition qui devrait servir de boussole à tout individu. En évoquant le proverbe 2, il est question pour son utilisateur, de transmettre l'enseignement selon lequel «le passé des siens, leurs histoire et pratiques culturelles seraient cette source où doit s'abreuver tout individu». Si la trame des événements n'a pas permis d'inférer cet enseignement, les exemples (6) et (7), eux, l'auraient induit.

(6). à̀sábésí́ bú má̀ à̀kpàzáká ví
Retour Casser Nég Margouillat Hanche
«Le retour n'a jamais brisé la hanche du margouillat»

(7). bé ɲrú̀ à̀tí́ jé ò vjé bè sí́ à̀tí́ vjé mà̀
3PL Devant Chemin Rel 3SG Finir 3PL Derrière Chemin finir Nég
«On peut se perdre en poursuivant un chemin mais jamais lorsqu'on le rebrousse»

Les exemples (6) et (7) instruisent sur l'importance d'être attaché à l'histoire de son peuple, à ses origines, à sa culture. Contrairement à l'énoncé produit par le Capitaine Bobo, ceux-ci offrent des expériences cohérentes et susceptibles d'élucider une telle position. En s'appuyant sur l'expérience du margouillat, l'exemple (6) rassure qu'un retour à sa terre natale n'a jamais fait de mal, bien au contraire. L'exemple (7), lui, transmet cet enseignement en proposant un motif: la nécessité de recourir aux siens quand on est face à des difficultés. L'exemple (8) corrobore cette idée.

(8). bwà lòndó wà sí ò dùmwá kó í sí́
Bélier Aller Cogner 3SG D'abord Aller 3SG Poss Derrière
«Lorsque le bélier veut cogner, il commence par prendre du recul»

En se servant du comportement du bélier lors de ces combats, la parémie de l'exemple 8 traduit l'intérêt que l'on gagne à s'appuyer sur sa culture. Pour cet animal, parce que la force se trouverait derrière, il suggère de reculer – c'est-à-dire, se référer aux siens, à sa tradition - quand on veut faire ce bond en avant.

Les proverbes 1 et 2 de Capitaine Bobo attribuent des actions accomplies à la chenille et à l'oiseau et qui sont relatives au port de lunettes, à l'action de boire de l'eau et de grimper sur le baobab. Dans un tableau de correspondance, nous proposons de confronter les différentes images que ces

énoncés mettent en relief en comparaison avec l'être humain. Par un signe (+), il faudra entendre la logique existante entre les images associées, et par un signe (-), que les faits sont incompatibles.

Les êtres	La chenille	L'oiseau	L'homme
Les actions			
Le port de lunette	-	-	+
La consommation d'eau	-	+	+
La position sur le baobab	-	+	-

Tableau 1: *Test de compatibilité entre les êtres et actions des proverbes 1 et 2*

Le test de compatibilité entre les êtres et actions des proverbes 1 et 2 révèle l'impossibilité d'associer la chenille et l'oiseau au port des lunettes, la chenille à la consommation d'eau. L'incapacité du locuteur à expliquer ses propres productions viennent du fait qu'aucune logique n'existe entre les faits. Analysons, maintenant, le proverbe 3.

Proverbe 3: «*Le crocodile n'attend pas que le gorille accouche*»

L'emploi du proverbe 3 est la résultante d'une menace que le Capitaine Bobo formule à l'encontre de son interlocuteur Didier, l'agent de Leslie Konda. Il lui communique cette menace en trois étapes: une exigence qu'il fait, la menace qu'il profère et l'introduction du proverbe qui vient ponctuer son argumentaire. Dans sa réalisation, elle est à sectionner de la façon suivante:

(8).	«Je ne veux plus que tu lui parles sur cette question	Méfiez-vous monsieur Didier	Le crocodile n'attends pas que le gorille accouche»
	A	C	X

L'idée d'«attente» qu'infère le proverbe 3 traduit l'impatience de celui qui l'a dit. Celui-ci devrait mettre sa menace – encore implicite - à exécution, si éventuellement son interlocuteur persistait dans ce qu'il considère comme une manœuvre inopportune. En plus, il marque l'exaspération du producteur de l'énoncé proverbial 3 qui, en l'utilisant, veut s'inspirer de l'expérience du crocodile et du gorille. Ce qu'infère son contenu devrait l'aider à corroborer ses propos en lui fournissant un exemple qui s'apparente à son cas. Cet exemple, c'est celui du «crocodile qui n'attendrait pas que le gorille accouche». Pour comprendre le fond de la pensée du locuteur, il convient de décortiquer le proverbe. En effet, il met à contribution deux êtres vivants que sont le crocodile et le gorille. Le premier correspond à la matrice sémique [+Reptile, +Amphibien, +Couvert d'écailles, +Carnivore]. Quant au second, il arbore les caractéristiques [+Mammifère ; Hominidé, Singe, +Ressemblance avec l'être humain]. La matrice sémique des deux êtres leur confère des particularités assez spécifiques. On se demande, alors, les raisons pour lesquelles le crocodile devrait attendre que le gorille accouche. Tous deux, sont des animaux qui appartiennent à des espèces distinctes. Le crocodile est amphibien et

passé, pour ainsi dire, la majeure partie de son temps dans des milieux aquatiques. Le gorille, lui, vit en forêt. En dehors de cela, ni leurs constitutions anatomiques, ni leurs penchants alimentaires, et encore moins, leurs cycles de reproduction coïncident pour que l'un soit amené à attendre l'autre. Le problème avec cette unité phrastique, c'est la quête de raisons pouvant justifier cette attente. En réalité, elles sont inexistantes et son producteur même s'en est rendu compte.

Encore une fois, cette difficulté liée à la concordance des faits sollicités vient entacher le bon usage du proverbe. Son architecture imageante ne permet pas de comprendre la leçon à transmettre. Puisque le locuteur ne précise pas les raisons pour lesquelles le crocodile devrait attendre que le gorille accouche, nous proposons ci-après, un test de compatibilité qui devra reposer sur les pratiques vitales à la survie de ces deux animaux. Entre ces êtres sauvages – le gorille et le crocodile –, nous envisageons un rapprochement des habitudes, soit pour montrer par un signe (+) qu'il y existe des raisons naturelles qui sous-tendent une éventuelle attente, soit pour justifier par un signe (-), qu'en réalité, il n'en existe pas.

	Le crocodile	Le gorille
La reproduction	-	-
Le régime alimentaire	-	-
La consommation	+/-	-
Le milieu de vie	-	-

Tableau 2: Test de compatibilité relatif aux habitudes du crocodile et du gorille

Le signe (+/-) pointé au niveau de la consommation du crocodile prévoit la possibilité que le gorille serve de repas à celui-ci et vice versa. Toutefois, ce grand primate ne constitue pas la base de son alimentation. En dehors de ce fait, les signes (-) pointés à tous les autres niveaux sont la preuve qu'il n'y a pas de logique dans le proverbe 3. En revanche – et comme envisagé avec les proverbes 1 et 2 –, nous proposons de substituer au proverbe 3 qui manque de cohérence, deux énoncés sentencieux du baoulé qui concordent avec son contexte d'emploi.

(9) àkó wá ò tí mǎ sū̄ ò tí pápá
 Poulet Dire 3SG Entendre Nég ON 3SG entendre ON
 «Quand le poulet refuse d'obéir par des battements d'ailes il finit par obtempérer»

(10). bè klé mǎ bàkǎ nǎmjě
 3SG Montrer Nég Enfant Dieu
 «On ne montre pas Dieu à un enfant»

Les illustrations (9) et (10) reposent sur deux expériences qui instruisent sur les conséquences de la désobéissance. La première se rapporte au poulet qui fait la sourde oreille, quand par le huchement «sū̄̄», on lui intime l'ordre de partir. Cet entêtement qui finit par exaspérer va lui valoir un châtement exemplaire. Naturellement, il abdique en prenant la fuite par des battements d'ailes. Pour ce qui concerne de la seconde illustration, elle stipule que, quand un individu en fait à sa tête, il apprend

toujours à ses dépens. Aussi, l'usage de ces deux phrases proverbiales auraient permis l'adhésion de l'agent de joueur.

Conclusion

Cette étude qui s'inscrit dans le cadre général de la sémantique des mots fait la critique d'un mauvais emploi du proverbe dans le film *Le crocodile de Botswana* des Français Fabrice Eboué et Lionel Steketée. Les objectifs étant de rechercher les raisons, nous avons entrepris un examen du sens de trois énoncés proverbiaux pour lesquels, l'utilisateur n'a pas eu l'adhésion de l'auditoire. La démarche empruntée s'articule autour de trois points: l'identification du cadre de l'échange, l'élaboration de la matrice sémantique des concepts et la soumission desdits concepts à un test de compatibilité. Le résultat des investigations fait état d'un manque de cohérence entre les faits qui y ont été convoqués (La chenille ne boit d'eau, la chenille ne porte de lunettes, l'oiseau non plus, etc.). Aussi, cette réalité ne permettait-elle pas à l'auditoire de s'appropriier les inférences des créations proverbiales. Conséquence, toutes les tentatives se sont soldées par un échec. Pour y remédier, une proposition d'au moins deux proverbes baoulé est faite afin d'aider le locuteur dans son argumentaire.

Bibliographie

ANSCOMBRE Jean Claude, 1994, «Proverbes et formes proverbiales: valeur évidentielle et argumentative», *Langue française*, n°102, p. 95-107.

ANSCOMBRE Jean-Claude, 2000, «Parole proverbiale et structures métriques», *Langages*, 34e année, n°139, p. 6-26.

ANSCOMBRE Jean-Claude, 2005, «Les proverbes: un figement du deuxième type?», *Linx*, n°53, p.17-33.

AUDY Marie-Line, 2010, *L'attrition de la marque d'usage PROVERBIAL de la 7^e (1878) à la 8^e (1932-35) édition du Dictionnaire de l'Académie française*, Mémoire de M. A. (Maître ès arts), Montréal, Université de Montréal.

CONENNA Mirella, 2000, «Structure syntaxique des proverbes français et italiens», *Langages*, 34e année, n°139, p. 27-38.

FOURNET Sonia, 2005, «Le processus argumentatif révélé par le proverbe», *Travaux linguistiques*, n°51, p. 37-54.

KLEIBER Georges, 2000, «Sur le sens des proverbes», *Langages*, 34e année, n°139, p. 39-58.

KLEIBER Georges, 2010, «Proverbes : transparence et opacité», *Meta: journal des traducteurs*, vol. 55, n° 1, p. 136-146.

KOUAKOU Koffi Joël, 2015, *Analyse syntaxique des proverbes baoulé*, Mémoire de Master, Abidjan, Université Félix Houphouët Boigny.

KOUAKOU Koffi Joël & YAO Yao Jean-Marc, 2018, «La question du figement formel dans les proverbes baoulé», *Paremia*, n° 27, p. 85-94.

KRA Kouakou Appoh Enoc, KOUAKOU Koffi Joël, ATTA Kouabenan Herbert, 2021, «Pensées et images dans les proverbes baoulé, koulango, français et espagnol», *ReSciLac*, n° 14, Vol. 4, p. 300-323.

MBAYE Man Couna, 2013, «Autour de la parémiologie contrastive: Le concept d'«énoncé culturel»», *Multilinguales*, n°1, p. 169-179.

MOUNIN Georges, 2002, *Le dictionnaire de linguistique*, Italie, Larousse.

SHAPIRA Charlotte, 2000, «Proverbe, proverbialisation et déproverbialisation», *Langages*, 34^e année, n°139, Haifa, Université de Haifa, p. 81-97.

RODEGEM François-Marie, 1974, «Une forme d'humour contestataire au Burundi: les wellerismes», *Cahiers d'études africaines*, n°55, vol.14, p. 521-542.

YAO Yao Jean-Marc, 2015, *Analyse pragmatique des proverbes baoulé*, Mémoire de Master, Abidjan, Université Félix Houphouët Boigny.

YAO Yao Jean-Marc, 2019, *La traduction des proverbes par la négociation: application aux proverbes baoulé et français*, Thèse de Doctorat Unique, Abidjan, Université Félix Houphouët Boigny.

YAO Yao Jean-Marc et KOUAKOU Koffi Joël, 2016, «Approche cognitive du figement dans les proverbes», *Paremia*, n°25, p. 149-160.

Filmographie

Le crocodile du Botswana, 2019, Réalisateur: Fabrice Eboué et Lionel Steketée, Scénaristes: Fabrice Eboué et Blanche Gardin, France, Long métrage, Production: Légende Films, 01h30 min.